



District de la Gruyère

Accueil Familial de Jour

Tarif des repas et heures surtaxées

AGE DES ENFANTS	DEJEUNER	DÎNER	GOÛTER	SOUPER
dès 4 mois *	1.60	3.20	1.60	2.00
dès 2 ans *	1.70	3.80	1.70	2.80
dès 4 ans *	1.80	4.80	2.20	3.80
dès 6 ans *	2.20	5.80	2.30	4.20
dès 8 ans *	2.70	7.30	2.50	4.70
dès 10 ans *	3.00	8.50	2.70	5.00

* (tarif appliqué dès le 1^{er} jour du mois de l'anniversaire de l'enfant)

- Les repas sont facturés aux parents et remboursés aux accueillantes selon le tarif en vigueur ci-dessus.
- L'accueil de l'enfant n'est pas inclus dans le tarif du repas.

HEURES SURTAXEES (Fr. 1.00 facturé aux parents)
Du lundi au vendredi avant 7h00 et après 18h00
Le samedi (toute la journée)
Le dimanche (toute la journée)
Les jours fériés reconnus par l'Association (toute la journée) (1 ^{er} et 2 janvier, Vendredi-Saint, Lundi de Pâques, Jeudi de l'Ascension, Lundi de Pentecôte, Jeudi de la Fête-Dieu, 1 ^{er} Août, Assomption, Toussaint, Immaculée Conception, 24-25-26 et 31 décembre)

Forfait de nuit	30.00
------------------------	--------------